

CHAPITRE 2 LA FAMILLE DU GÉNIE MILITAIRE CANADIEN

La famille du Génie militaire canadien

0201. Le Génie militaire canadien (GMC) englobe tous les membres de la Force régulière et de la Force de réserve qui appartiennent à la Branche du génie militaire des FAC et qui travaillent au sein des groupes professionnels militaires énumérés à l'annexe A. La famille élargie du GMC inclut aussi les anciens membres du GMC, les civils servant au sein de la communauté du génie militaire, les membres des associations du GMC et les Corps de cadets du Génie militaire et leurs officiers du Cadre des instructeurs de cadets. La figure 2-1 montre les éléments constitutifs de la famille du Génie militaire canadien.

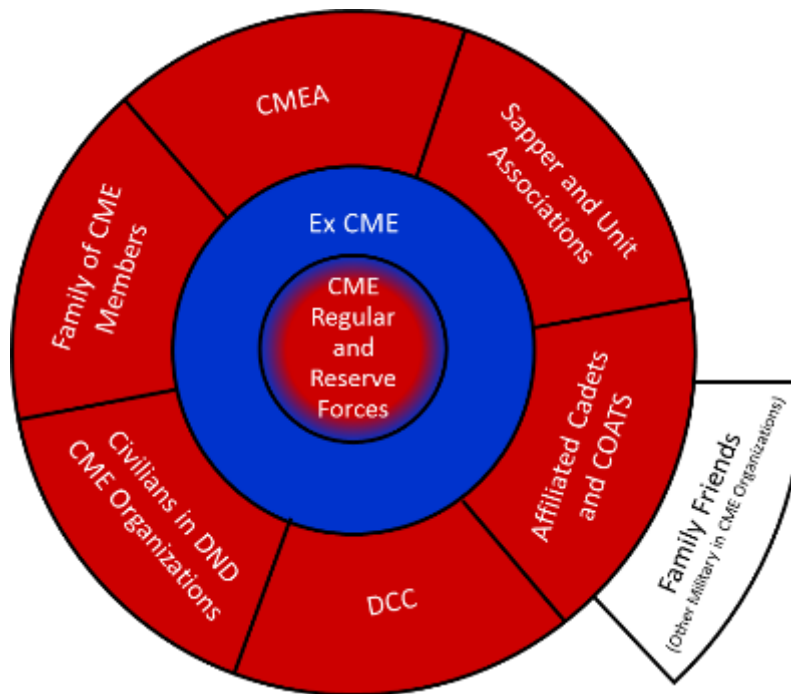


Figure 2-1 La famille du Génie militaire canadien

CMEA	AGMC
Family of CME Members	Famille des membres du GMC
Sapper and Unit Associations	Associations de sapeurs et d'unités
Ex CME	Anciens membres du GMC
CME	GMC
CME Regular and Reserve Forces	Membres de la Force régulière et de la Force de réserve appartenant au GMC
Civilians in DND CME Organizations	Civils travaillant au sein des organisations du GMC du MDN

DCC	CDC
Affiliated Cadets and COATS	Corps de cadets affiliés et Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC)
Family Friends (Other Military in CME Organizations)	Amis de la famille (autres militaires servant au sein des organisations du GMC)

0202. Les membres de cette famille partagent un seul et même objectif : servir le Canada en appuyant les troupes au combat et en offrant des services d'infrastructure, de soutien géomatique, de lutte contre les incendies et de sauvetage à la suite d'un écrasement d'aéronef et des services environnementaux. Les membres du personnel en uniforme servent dans l'Armée de terre, l'Aviation royale canadienne et la Marine royale canadienne afin d'accomplir les missions des FAC. Les civils servant au sein du ministère de la Défense nationale et de Construction de Défense Canada (CDC) appuient principalement les FAC au pays et élargissent la base de connaissances des membres du génie militaire grâce à leurs grandes connaissances techniques. Les membres des associations obtiennent l'appui nécessaire au GMC grâce à un contact direct avec le gouvernement et en faisant la promotion des réalisations et des objectifs du GMC auprès du secteur privé et de la population. Enfin, les cadets sont de fait notre avenir et le programme des cadets est un moyen exceptionnel d'intéresser les jeunes Canadiens aux contributions qu'ils peuvent apporter à titre de membres du génie militaire et de les renseigner à ce sujet.

Unités du GMC

0203. Des membres du génie (militaire aussi bien que civil) servent dans tous les établissements des Forces armées canadiennes et jouent un rôle essentiel dans tous les déploiements du Canada. On trouvera à l'annexe B une liste des principales unités du génie, qui incluent :

- a. les unités du génie de combat, qui assurent la mobilité, la contre-mobilité et la surviabilité des forces amies sur le champ de bataille et qui en privent l'ennemi;
- b. les unités du génie construction, qui sont la source de la capacité d'établir des bases aériennes opérationnelles dans des endroits éloignés et de soutenir l'exécution d'opérations prolongées;
- c. le Groupe des opérations immobilières des Forces canadiennes, qui assure aux installations militaires le soutien d'infrastructure et le soutien relatif aux services publics et qui maintient le soutien en question;
- d. les unités de sauvetage en cas d'incendie et d'écrasement, qui assurent pour les FAC la prévention des feux de bâtiment, la lutte contre les incendies et le sauvetage en cas d'écrasement;
- e. une unité d'appui du génie (1 UAG), qui assure des services déployables de génie militaire spécialisé aux FAC et à d'autres ministères partout dans le monde;

- f. une unité de géomatique de défense (Service de cartographie [S Carto]), qui est pour les forces canadiennes et alliées la source de cartes et de renseignement géographiques;
- g. trois écoles, soit l'École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC), l'École des pompiers et de la défense CBRN des Forces canadiennes (EPDCFC) et l'École de cartographie militaire (ECM), qui sont chacune responsables de l'instruction des militaires de tous grades dans leur groupe professionnel militaire.

Titres honorifiques

0204. **Colonel en chef.** La reine ou le roi détient traditionnellement le titre de colonel en chef et agit à titre de patronne ou de patron du génie. Sa Majesté le roi George VI est devenue le premier colonel en chef du Corps du Génie royal canadien et des Royal Engineers, le 18 février 1938. Sa Majesté la reine Elizabeth II est devenue colonel en chef lorsqu'elle a accédé au trône et elle a conservé ce titre jusqu'à la dissolution du Corps du Génie royal canadien, le 1^{er} février 1968. Au moment de son Jubilé d'argent, Sa Majesté a accepté le nouveau titre de colonel en chef de la Branche du génie militaire des Forces canadiennes¹ le 11 juin 1977. Cela représentait un honneur particulier, puisqu'il s'agissait là du seul titre honorifique accepté à cette occasion.

0205. **Colonel commandant.** La première personne nommée colonel commandant dans l'Armée canadienne a été désignée pour l'Artillerie en janvier 1925 et, en décembre 1947, chaque corps de l'Armée de terre était autorisé à désigner un colonel commandant. Ce titre honorifique est normalement conféré pour trois ans et est accordé à un officier supérieur à la retraite qui a servi avec distinction. Le titre de colonel est symbolique, puisqu'il représente le plus haut grade au sein du système régimentaire historique, et le titulaire de ce grade supérieur est donc en relation directe avec les caporaux et les soldats. Le titulaire doit avoir détenu le grade de colonel ou un grade supérieur, mais bien que les colonels commandants puissent avoir détenu un grade supérieur, ils portent avec fierté l'insigne de colonel. Le premier colonel commandant du génie militaire a été le brigadier J. L. Melville, CBE, MC, ED, CD, nommé « *colonel commandant honoraire* » en 1948, alors que le titre était désigné ainsi. On trouvera à l'annexe C une liste complète des anciens colonels commandants.

0206. Le colonel commandant a droit aux mêmes égards qu'un officier général (général ou amiral) lorsqu'il rend visite aux unités du GMC. Lorsque l'on s'adresse ou que l'on fait référence au titulaire d'un titre honorifique qui a détenu un grade supérieur, il est d'usage d'employer son ancien grade. Par exemple, on appellera un brigadier-général à la retraite qui exerce la fonction de colonel commandant « brigadier-général Holdfast ». Le colonel commandant porte les insignes de grade de colonel et l'identifiant de corps « Génie » (le colonel commandant est le seul colonel autorisé à porter cet identifiant de corps). La tenue de mess, sur laquelle l'ancien insigne de grade est porté en tout temps, est l'exception à cette règle.

0207. Le colonel commandant est nommé par un comité constitué du Chef du génie militaire, de l'officier du génie le plus ancien en activité de service du génie et du

¹ « Branche du génie militaire des Forces canadiennes » reste la désignation officielle du GMC en raison de cette nomination. La Branche est aujourd'hui collectivement appelée le GMC, et une demande de modification de la désignation officielle a été présentée.

conseiller de la Branche. Des colonels commandants précédents peuvent aussi faire partie du comité. Le ministre de la Défense nationale doit autoriser la nomination sur la recommandation du conseiller de la Branche. La cérémonie officielle de passation des fonctions a généralement lieu en même temps qu'une autre activité importante de la famille du GMC pour que les représentants du GMC de partout au pays y assistent. La cérémonie a normalement lieu en même temps qu'un rassemblement. On trouvera des détails sur la cérémonie officielle de passation des fonctions de colonel commandant du GMC et le serment du colonel commandant du GMC à l'annexe C.

0208. Le colonel commandant est chargé de ce qui suit :

- a. susciter l'esprit d'équipe en collaboration avec le conseiller de la Branche du GMC et l'adjudant-chef du GMC;
- b. se faire le champion des membres du Génie militaire canadien au sein des Forces armées canadiennes;
- c. aviser le colonel en chef des activités importantes du GMC par l'entremise de son secrétaire particulier;
- d. visiter les unités de la Force régulière et de la Force de réserve du GMC, les organisations de cadets affiliées, d'autres titulaires de postes honoraires dans les unités du GMC, les associations du GMC et les organisations alliées connexes et collaborer avec eux et porter les questions connexes à l'attention de la chaîne de commandement;
- e. sélectionner les personnes qui doivent assister aux activités commémoratives sous le parrainage du ministère des Anciens Combattants;
- f. attribuer les principaux trophées du GMC;
- g. agir au nom du GMC en adressant ses meilleurs vœux à d'autres branches et régiments à certaines occasions spéciales;
- h. conseiller le Quartier général de la Défense nationale sur les questions qui ont de l'importance pour le GMC;
- i. maintenir des liens avec les associations d'ingénieurs afin de stimuler l'intérêt des ingénieurs et des technologues civils pour les aspects militaires de la profession;
- j. contribuer à maintenir l'uniformité de la tenue et des coutumes du GMC;
- k. contribuer au Conseil de la Branche et au Conseil national de l'Association du Génie militaire canadien;
- l. assister aux réunions de la Conférence des associations de la défense à titre d'observateur;
- m. exercer la fonction de président honorifique de l'Association du musée du génie militaire du Canada.

0209. **Colonels et lieutenants-colonels honoraires.** Les premiers titulaires de ces titres honorifiques semblent avoir été nommés au 13^e Bataillon en novembre 1895. En octobre 1897, chaque régiment d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie a été autorisé à

avoir un colonel honoraire et un lieutenant-colonel honoraire. Au sein du génie, les premiers lieutenants-colonels honoraires de district ont été nommés en 1937. Les unités de la Force de réserve de l'ordre du régiment peuvent avoir un colonel honoraire et un lieutenant-colonel honoraire, alors que les unités indépendantes de l'ordre de l'escadron ont un lieutenant-colonel honoraire. Bien que ce ne soit pas pratique courante, les unités de la Force régulière peuvent aussi avoir des titulaires de poste honoraire.

0210. Les fonctions des colonels et lieutenants-colonels honoraires sont semblables à celles du colonel commandant, mais elles sont principalement exercées au niveau de l'unité. Il s'agit notamment des fonctions suivantes : promouvoir l'esprit de corps au sein de l'unité, conseiller le commandant de l'unité, faire connaître l'unité au sein de la communauté, assurer la garde du patrimoine de l'unité, rester en contact avec les éléments constitutifs du GMC de la Force régulière et de la Force de réserve et conseiller le colonel commandant et le conseiller de la Branche sur les questions qui ont de l'importance pour l'unité. Contrairement au colonel commandant, les colonels et lieutenants-colonels honoraires ne doivent pas nécessairement être des officiers à la retraite. Ils peuvent être des membres importants ou influents de la communauté qui sont intéressés à appuyer le génie militaire et les forces armées dans leur ensemble.

0211. Les officiers supérieurs de l'unité présentent des candidatures à ces postes par l'entremise de la chaîne de commandement. Le ministre de la Défense nationale autorise alors la nomination à titre honoraire de Canadiens importants recommandés pour une période de trois ans.

0212. **Chef du génie militaire.** Le Chef du génie militaire est l'officier le plus élevé en grade à avoir servi au sein du génie militaire, tel qu'il est désigné par le CEMD. Selon la pratique actuelle, le chef d'état-major du sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) [SMA(IE)], qui est normalement un membre du génie militaire, est le Chef du génie militaire. Celui-ci sait ce qui se passe aux plus hauts niveaux du ministère et il est chargé de promouvoir le GMC et de déterminer l'incidence des grandes décisions d'orientation sur le GMC. Les responsabilités du Chef du génie militaire incluent, sans toutefois s'y limiter, ce qui suit :

- a. donner selon le besoin des conseils au CEMD et à la chaîne de commandement en matière de génie militaire;
- b. assister aux réunions du Conseil de commandement du chef d'état-major de la défense et donner à ses membres des conseils en matière de génie militaire selon le besoin;
- c. maintenir la connaissance de la situation relativement aux enjeux de génie militaire résultant de l'emploi des forces et de la mise sur pied des forces;
- d. contribuer à la consignation des leçons observées qui ont un rapport avec le génie militaire et aider le chef d'état-major de la défense et la chaîne de commandement à en faire des leçons à retenir;

- e. aider le Chef – Développement des Forces et les principaux responsables de la mise sur pied des forces à renforcer les capacités relatives au génie militaire comme principaux facteurs habilitants des concepts actuels et futurs d'emploi des forces;
- f. être l'intendant de la profession du génie militaire et, à ce titre, présider le Conseil de la Branche du génie militaire canadien (GMC) et s'occuper des questions touchant la Branche en conséquence avec l'aide du conseiller de la Branche du GMC et du Chef adjoint du génie militaire;
- g. coordonner les fonctions de gestion des ressources humaines du génie militaire avec le conseiller de la Branche du GMC, l'adjudant-chef de la Branche du GMC et les deux représentants des autorités de gestion, à savoir le directeur du Corps du Génie royal canadien de l'Armée canadienne et le conseiller de groupe professionnel pour le génie construction et les pompiers de l'Aviation royale canadienne;
- h. coordonner l'interaction des questions relatives au génie militaire des FAC et la représentation auprès des organismes de l'OTAN et des pays alliés;
- i. représenter les FAC à la conférence sur le génie interallié principal de l'OTAN.

0213. Il peut être appelé à s'acquitter d'obligations relatives aux cérémonies militaires, lorsque le colonel commandant du GMC ou le conseiller de la Branche du GMC ne sont pas en mesure d'assister à des activités officielles. On trouvera à l'annexe D une liste des anciens chefs du génie militaire et des anciens officiers du génie principaux en service actif.

0214. **Conseiller de la Branche.** Le conseiller de la Branche du GMC soutient le Chef du génie militaire pour toutes les questions qui ont trait au personnel du GMC et à l'état général de la famille du GMC. C'est une fonction secondaire dont le titulaire est nommé sous l'autorité du commandant du Commandement du personnel militaire sur la recommandation du Chef du génie militaire. On trouvera une liste des anciens conseillers de la Branche à l'annexe E. Les responsabilités du conseiller de la Branche du GMC sont les suivantes :

- a. servir de point de coordination de la Branche du GMC pour les questions d'éthos, d'esprit de corps et d'identité professionnelle globale;
- b. entretenir la connaissance des problèmes touchant le personnel au sein de la Branche du GMC, notamment en tenant le Chef du génie militaire au courant de la situation et en coordonnant la résolution des problèmes;
- c. coordonner le perfectionnement du personnel du génie militaire et la planification de la relève des hauts gradés du génie militaire avec le directeur du CGRC de l'AC et le conseiller de groupe professionnel pour le génie construction et les pompiers de l'ARC;

- d. planifier la relève du colonel commandant du GMC et de l'adjudant-chef du GMC, notamment en recommandant des candidats au Chef du génie militaire;
- e. coordonner les questions de la Branche du GMC qui se rapportent aux événements, aux décorations et titres honorifiques, à la représentation, au patrimoine, à l'histoire, aux protocoles et aux traditions;
- f. coordonner le soutien du Conseil de la Branche du GMC;
- g. communiquer lorsque c'est nécessaire avec le personnel supérieur du Chef du personnel militaire pour faire connaître les préoccupations stratégiques de la Branche du GMC;
- h. coordonner la préparation d'un projet de rapport annuel sur la Branche du GMC qui doit être soumis à l'approbation du Chef du génie militaire.

0215. La fonction de conseiller de la Branche du GMC peut, mais ne doit pas nécessairement, être combinée avec celle du Chef adjoint du génie militaire.

0216. **Adjudant-chef du GMC.** L'adjudant-chef du GMC détient le grade le plus élevé des militaires du rang et il a à la fois des responsabilités honorifiques et des responsabilités fonctionnelles. Il est sélectionné par le Conseil du Service parmi les candidats provenant de l'ensemble des groupes professionnels du GMC. Comme le veut la coutume, l'adjudant-chef du GMC bénéficie d'un large accès à tous les membres de la famille du GMC. On trouvera une liste des anciens adjudants-chefs du GMC à l'annexe F. L'adjudant-chef de la Branche du GMC est le conseiller du Chef du génie militaire pour toutes les questions qui concernent les militaires du rang de la Branche du GMC. Il est chargé de ce qui suit :

- a. donner des conseils sur les questions de tenue, de discipline, de conduite et de cérémonie de la Branche du GMC;
- b. donner des conseils sur les questions qui concernent la carrière des militaires du rang du GMC;
- c. donner des conseils sur les questions qui concernent les conditions de service, le perfectionnement professionnel, l'instruction, l'emploi, l'unité, l'esprit de corps et le moral des militaires du rang du GMC;
- d. planifier et organiser les cérémonies de présentation des promotions, les cérémonies concernant les changements de fonctions et les cérémonies de présentation des décorations et titres honorifiques;
- e. donner des conseils sur le perfectionnement et la sélection des membres du personnel du GMC pour la nomination des militaires du rang hauts gradés de la Branche;
- f. représenter la Branche du GMC et collaborer et communiquer avec les adjudants-chefs titulaires de postes supérieurs ou importants des FAC;
- g. assurer la liaison, la communication et la coordination avec les adjudants-chefs et adjudants-maîtres (adjuc/adjum) du GMC au sein de l'AC, de l'ARC, du Commandement du renseignement des Forces canadiennes

- (COMRENSFC) et du SMA(IE) en fournissant des conseils et un appui aux autorités et aux conseillers de groupe professionnel respectifs;
- h. diriger et coordonner le groupe de travail de l'adjudant-chef de la Branche du GMC en échangeant des renseignements, en demandant des conseils, en regroupant les rétroactions et en formulant des recommandations sur toutes les questions qui touchent les militaires du rang du GMC;
 - i. selon le besoin, accompagner le Chef du génie militaire, le colonel commandant ou encore le conseiller de la Branche à l'occasion des visites ou événements.

0217. **Capitaine-adjudant du GMC.** Le capitaine-adjudant est un officier du GMC qui a pour responsabilité principale de maintenir les communications au sein du GMC. Toute l'information pertinente passe par lui et il la diffuse aux membres ou organisations appropriés du GMC. Toutes les questions concernant le GMC passent par le capitaine-adjudant, auquel tous les membres de la famille du GMC, y compris le personnel à la retraite et les civils, ont pleinement accès. Le capitaine-adjudant est également l'officier d'état-major du conseiller de la Branche et il tient lieu de chef de cabinet du colonel commandant en communiquant avec les unités d'hébergement et en veillant à ce qu'une visibilité adéquate existe dans tout le GMC. Le capitaine-adjudant est le secrétaire du Conseil de la Branche et il participe en général aux travaux des associations du GMC telles que l'Association du Génie militaire canadien.

Conseils et groupes de travail

0218. **Sénat du génie.** Le Sénat du génie conseille le Conseil de la Branche sur les questions concernant l'avenir du GMC, son état, son évolution et sa place dans les FAC. Il promeut aussi les intérêts du GMC aux niveaux supérieurs des forces armées et du gouvernement. Le Sénat est constitué de l'actuel et des anciens colonels commandants et des officiers généraux à la retraite du génie. Étant donné les affiliations et les contacts que les membres du Sénat établissent pendant et après leur carrière militaire, la possibilité d'intervenir pour le compte du GMC est considérable. Ses membres élisent un président à un mandat de deux ans et ils se réunissent officiellement lorsque le Conseil de la Branche le demande.

0219. **Conseil de la Branche du GMC.** Le Conseil de la Branche du GMC conseille le Chef du génie militaire, formule et approuve la politique du GMC, surveille le rendement et l'état de la Branche et promeut le bien-être, le professionnalisme et l'esprit de corps de la famille du Génie militaire canadien. Le Conseil est constitué de la totalité des colonels et généraux de la Force régulière et de la Force de réserve ayant servi au sein du Génie militaire canadien. Il inclut aussi le colonel commandant, le président national de l'Association du Génie militaire canadien et l'adjudant-chef du GMC (d'office). Le Chef du génie militaire préside le Conseil, qui se réunit selon le besoin.

0220. **Comité directeur de la Branche du GMC.** Le Comité directeur de la Branche du GMC est la source de la connaissance de la situation concernant les initiatives stratégiques du ministère et des FAC qui touchent le GMC. Il discute des initiatives du génie et communique les priorités, instructions et directives d'état-major aux représentants supérieurs de la Branche pour que ces initiatives fassent l'objet d'une planification, d'une coordination et d'une exécution efficaces. Le Comité directeur

examine aussi et approuve la doctrine, les politiques et les titres honorifiques et il approuve les candidatures applicables aux postes clés du GMC.

0221. **Groupe de travail des adjudants-chefs du GMC.** Le groupe de travail des adjudants-chefs du GMC conseille le conseiller de la Branche relativement à tout ce qui concerne le bien-être, le moral, l'emploi et les conditions de service des membres du GMC, en particulier pour ce qui est de la carrière des MR du GMC. Il se réunit chaque année et est constitué des adjudants-chefs de la Force régulière et de la Force de réserve qui représentent toutes les composantes de la famille du GMC.

Associations

0222. **L'Association du Génie militaire canadien.** L'Association du Génie militaire canadien (AGMC) a été créée en novembre 2000 dans le but d'offrir un soutien centralisé à la famille du GMC. L'AGMC recrute des membres et s'occupe d'une série de programmes, de services et d'activités à l'échelle locale et nationale. Elle a pour mission principale d'accroître l'efficacité du Canada en matière de génie militaire et de favoriser le bien-être des ingénieurs militaires canadiens dans le cadre des objectifs suivants :

- a. renforcer l'efficacité des capacités du Canada en matière de génie militaire, promouvoir l'excellence dans son développement et susciter un intérêt pour tous les aspects du génie militaire;
- b. encourager l'efficacité des communications et des rapports étroits entre tous les membres en service et retraités du GMC, leurs prédécesseurs et les civils et les organismes connexes;
- c. favoriser le bien-être de tous les membres de l'Association et réagir rapidement pour assurer le bien-être des membres et de leur famille, selon le besoin;
- d. appliquer les talents des membres du GMC aux domaines qui ont besoin d'être développés, soit au Canada, soit dans le monde;
- e. préserver l'histoire du GMC, honorer ses coutumes, ses traditions et son patrimoine et commémorer ses exploits et ses sacrifices;
- f. renforcer la position du GMC au sein des FAC et, en conséquence, multiplier les possibilités pour les membres du GMC au sein des FAC et de la société canadienne en général;
- g. collaborer avec d'autres organismes qui défendent les intérêts stratégiques et la sécurité nationale du Canada et conseiller le gouvernement du Canada sur les questions qui concernent le génie militaire.

0223. L'AGMC a à cœur de soutenir des initiatives touchant la qualité de vie et va, à la demande et s'il y a lieu, offrir et apporter aux familles une aide pour améliorer leur situation. L'AGMC va fournir gratuitement à tous les nouveaux membres de la Branche du GMC les attributs qui font partie de leur uniforme du GMC et fournir à la Branche des épinglettes commémoratives à l'intention des membres de la famille pour honorer nos soldats morts au combat. L'AGMC donne chaque année, dans le cadre de son programme de bourses, de l'argent aux candidats retenus pour qu'ils poursuivent des

études postsecondaires. L'AGMC soutient aussi financièrement des activités sportives du génie telles que le tournoi de golf en mémoire des sapeurs morts au combat, le « Pigspiel » du GMC, les tournois de hockey de la coupe Beaver de l'Atlantique, de l'Ouest et de l'Ontario et d'autres activités. L'AGMC soutient chaque année financièrement les célébrations de l'anniversaire du génie et fournit des drapeaux du génie aux unités déployées et à l'occasion des cérémonies tenues le long de l'autoroute des héros en l'honneur de nos camarades disparus. L'Association assure aussi un soutien financier et affectif aux membres du GMC et à leur famille en temps de crise et fournit des vêtements à nos blessés qui sont hospitalisés à l'étranger. Les avantages de l'adhésion à l'AGMC incluent une réduction du coût de l'assurance habitation et de l'assurance automobile pour les membres et l'Association assure un soutien financier direct au bureau du conseiller de la Branche du GMC et au colonel commandant du GMC.

0224. **Autres associations du GMC.** Il existe un réseau d'associations regroupant plusieurs milliers de pairs, d'anciens et de membres retraités du GMC. Ces associations sont constituées de membres du génie militaire de tous grades; elles évoluent pour la plupart fondées selon le principe de la fraternité et beaucoup sont organisées par unité ou en fonction d'autres traits communs. Ces organisations du GMC jouent un rôle déterminant pour ce qui est de maintenir le lien fraternel entre les membres, de sensibiliser la population aux réalisations du génie militaire et de recueillir des fonds pour le musée et d'autres projets du GMC. Comme les membres ne vivent pas tous dans la même région géographique, beaucoup se réunissent seulement une fois par année et se contentent autrement des communications pour maintenir les liens. On trouvera une liste de ces associations à l'annexe G.

0225. **Associations d'ingénieurs et autres associations.** Les membres du GMC exercent plus d'une profession. Ils exercent la profession des armes et sont également actifs dans les domaines du génie, de la lutte contre les incendies et de la géomatique. La compétence dans la profession des armes est assurée par l'instruction et l'éducation reçues dans les forces armées et l'admissibilité aux autres professions découle de l'accréditation et de la reconnaissance accordées par les associations provinciales réglementaires d'ingénieurs et de techniciens de même que par d'autres associations nationales et internationales des diverses professions. Le GMC a pour politique d'encourager et de renforcer les liens avec les associations militaires et civiles provinciales, nationales et internationales. Les membres du GMC sont encouragés à adhérer aux diverses organisations professionnelles et techniques civiles qui existent, par exemple l'Ordre des ingénieurs, la Society of Civil Engineers (Société de génie civil), la Society of Mechanical Engineers (Société de génie mécanique) et les techniciens-spécialistes agréés en ingénierie, la Society of Fire Protection Engineers (Association des professionnels en sécurité incendie du Québec) et l'Association canadienne des sciences géomatiques. L'adhésion à ces organisations accroît la visibilité du génie militaire et encourage un dialogue technique entre les membres du génie militaire et leurs homologues civils. Les membres du GMC profitent aussi beaucoup des activités de perfectionnement professionnel que ces organisations parrainent.

Musée du GMC

0226. Le Musée du GMC recueille, préserve, interprète et expose les objets et les documents du GMC et du Corps et des unités qui l'ont précédé pour accroître la connaissance et la compréhension que la population a du travail du GMC au Canada et à l'étranger et pour promouvoir un sentiment d'appartenance à la communauté du GMC pour les nouvelles générations de membres du génie militaire. Outre la salle d'exposition, le musée compte une bibliothèque et des archives et est ouvert au public.

0227. Le Musée du GMC a été établi en tant que Musée du Corps du Génie royal canadien au Camp Chilliwack, en Colombie-Britannique, le 16 juillet 1956 et a ouvert ses portes au public le 11 mai 1957. Le 13 octobre 1972, à la suite de la formation du GMC découlant de l'unification des FAC, le musée a été renommé Musée du génie militaire canadien. Il s'agit d'un musée agréé du réseau des musées des Forces canadiennes et est un de ses plus anciens membres.

0228. À la suite de la fermeture de la BFC Chilliwack en 1997, la plus grande partie de la collection du musée a été envoyée à la BFC Gaagetown, au Nouveau-Brunswick. Le musée est à l'intérieur de l'EGMFC, qui en a soin, dans l'édifice Mitchell. Les objets sont exposés dans les salles et un peu partout dans l'édifice Mitchell et sur le terrain environnant pour que les stagiaires et le personnel du génie soient entourés par des éléments de leur histoire. Les membres du génie qui parcourent les corridors de l'édifice Mitchell, sous le regard attentif de ceux qui les ont précédés, sont imprégnés de l'impression d'agir dans un but précis et d'un esprit de corps. Dans le cadre de la familiarisation donnée au personnel subalterne, les stagiaires de chaque cours ont une formation sur la culture et le patrimoine de la Branche, ce qui inclut une visite du musée.

0229. Le mandat national du Musée du GMC se voit dans la collection diversifiée d'objets militaires représentant les activités du génie de l'Armée de terre, de l'Aviation et de la Marine d'un océan à l'autre et dans chacun des grands conflits du XX^e siècle. L'exposition interprète le travail des membres du génie militaire, de l'établissement initial des Européens dans ce qui est maintenant le Canada aux plus grands exploits techniques qui ont contribué à la formation du Canada, aux opérations exécutées durant les deux guerres mondiales et la guerre de Corée, pendant les opérations de maintien de la paix et au cours d'autres opérations plus récentes.

0230. Le Musée présente un grand nombre d'objets qui ont une grande importance dans l'histoire du GMC, y compris la Croix de Victoria décernée au capitaine Coulson Norman Mitchell du 4^e Bataillon du génie du Canada, qui a servi près de Cambrai pendant la Première Guerre mondiale, qui est exposée à l'occasion d'événements clés de la Branche. À d'autres moments, une copie de la Croix de Victoria fait partie de l'exposition consacrée au capitaine C. N. Mitchell, VC. La petite collection d'objets d'art comprend une esquisse au fusain de Fred Varley, un des membres du Groupe des Sept, illustrant un membre du génie militaire, et deux œuvres importantes d'Orville Fisher et de Paul Goranson datant de 1940, avant leur inclusion dans le programme



Figure 2-2 Médailles du lieutenant-colonel Coulson Norman Mitchell, VC, MC

des artistes de guerre. Les objets exposés ne représentent toutefois qu'un échantillon très réduit du patrimoine riche et diversifié du Musée puisque des centaines d'objets sont exposés alors que d'autres sont en réserve à des fins d'éducation et de recherche.

0231. Le Musée a une importante collection de véhicules et d'équipement de même qu'une collection considérable d'outils, d'équipement, d'uniformes et de souvenirs. La bibliothèque et les archives renferment des documents publiés et non publiés et un ensemble important de documents d'instruction et de manuels du génie militaire et de vieux dossiers du Corps du Génie royal canadien et du Corps du génie canadien, y compris les journaux de guerre des unités de génie de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée.

0232. Beaucoup d'objets sont exposés dans les salles de l'école. Un buste du lieutenant-colonel Mitchell, VC, accueille les visiteurs et le personnel à l'entrée du bâtiment. Des portraits de membres importants du GMC, les tableaux d'honneur du XX^e siècle et d'autres monuments du GMC commémorent nos camarades disparus. Des trophées, du matériel servant à neutraliser les mines terrestres et du matériel de cartographie sont exposés, et des vitrines contiennent des objets classés par thème. Les plaques d'unité créées sous les ordres du Corps à la fin de la Seconde Guerre mondiale longent le couloir du boulevard Holdfast qui mène au couloir du Souvenir, où se trouve le musée.



Figure 2-3 La clé de Gibraltar

0233. Les unités du GMC remettent régulièrement la plupart des documents militaires et leur historique directement au Musée pour garantir que leur histoire est préservée, et le Musée maintient à l'intention de chaque unité active un fonds où celle-ci peut déposer des documents et des objets. Le Musée encourage les unités à lui envoyer une copie du rapport historique annuel qu'elles envoient au Quartier général de la Défense nationale.

0234. La plupart des éléments de la collection du Musée sont arrivés sous forme de don de particuliers pour lesquels un reçu officiel est délivré à titre de « don à Sa Majesté du chef du Canada ». Des reçus officiels sont aussi délivrés pour tous les dons en argent qui soutiennent la mise en valeur et le soin des éléments de la collection et des objets exposés. Pour devenir donateur ou membre actif du Musée du GMC, communiquez avec le conservateur à l'adresse suivante :

Musée du Génie militaire canadien
École du génie militaire des Forces canadiennes
Édifice Mitchell, bâtiment J10
Base des Forces canadiennes Gagetown
C.P. 17000, succursale Forces
Oromocto (Nouveau-Brunswick) E2V 4J5

Téléphone : 506- 422-1897
Courriel : cmemuseum@forces.gc.ca
Site Web : www.cmemuseum.ca

0235. Vous pouvez aussi faire remettre votre don à Centraide au Musée du GMC en remplissant la section appropriée du formulaire. Pour qu'un don à Centraide soit remis au Musée du GMC (par l'entremise de l'Association du Musée du Génie militaire canadien), indiquez sur le formulaire les nom et adresse ci-dessus ainsi que le numéro d'enregistrement 11924 5321 RR0001 attribué au Musée par l'Agence du revenu du Canada.

Communications

0236. Dans un groupe aussi diversifié que le GMC, il est facile de perdre de vue les actions exceptionnelles de certains de ses éléments et membres. Il est très difficile de se tenir à jour lorsque le rythme des activités reste élevé, et certains membres du GMC peuvent très bien en venir à se demander où ils se situent dans la famille du GMC. Le GMC a un plan de communication efficace qui rejoint tous les membres par différents moyens. L'Association du Génie militaire canadien (AGMC) joue un rôle important dans le plan global de communication; tous les membres devraient toutefois avoir pour objectif de rester informés et de nourrir leur sentiment d'appartenance à la famille du GMC.

0237. La stratégie de communication repose sur le capitaine-adjutant du GMC, à qui incombe la responsabilité d'obtenir de l'information de tous les segments de la famille et d'en gérer la diffusion. L'engagement et la participation des spécialistes de haut rang de la Branche du GMC et des membres clés de l'AGMC sont essentiels au succès de cette stratégie de communication. Pour sentir qu'ils font partie de la famille, tous les membres doivent être représentés et ils sont par conséquent censés participer en présentant une information opportune et pertinente sur les projets des unités et les réalisations de certains membres du GMC. Les moyens de communication utilisés pour diffuser l'information concernant le GMC sont le site Web de la Branche du GMC et les communiqués « CHIMO! ».

0238. **Site Web de la Branche du GMC.** L'adresse du site officiel du réseau d'information de la Défense (RID) applicable au GMC (accessible uniquement à partir du réseau du MDN) est <http://intranet.mil.ca/fr/infrastructure-environnement/apropos-infrastructure-environnement/cem-gmc.page>. Le capitaine-adjutant du GMC est chargé de tenir et de mettre à jour ce site principal auquel tous les autres sites officiels du GMC devraient être reliés. Les unités du GMC qui ont un site Web devraient en fournir l'adresse au capitaine-adjutant du GMC. Tous les sites Web officiels du GMC doivent respecter les lignes directrices du MDN du ministère de la Défense nationale concernant la conception des sites Web.

0239. **Communiqués CHIMO!** Les communiqués CHIMO! tiennent les membres de la famille du GMC informés des réalisations importantes des membres et des unités du GMC, des questions particulières relatives au personnel touchant le GMC et des projets pouvant avoir une incidence sur les membres ou les organisations du GMC. Des articles peuvent être soumis n'importe quand directement au capitaine-adjutant du GMC. Les communiqués CHIMO! sont affichés sur le site Web de la Branche du GMC (RID) à <http://intranet.mil.ca/fr/infrastructure-environnement/apropos-infrastructure-environnement/cem-gmc.page> sous forme de communiqué. Les communiqués CHIMO! sont aussi disponibles sur le site Web de l'AGMC à www.cmea-agmc.ca.

ANNEXE A GROUPES PROFESSIONNELS DU GMC

1. Les groupes professionnels du GMC évoluent constamment. Ainsi, les compagnies des travaux du GRC englobaient quelque 38 métiers à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Vingt ans plus tard, il n'en restait plus qu'un tiers : charpentier, plombier, peintre, briqueteur, ouvrier en béton, tôleier, monteur de charpentes métalliques, mineur, carrier, dessinateur, arpenteur (génie), arpenteur (topographie), photogrammétriste et contremaître des travaux. Pendant cette même période, l'ARC comptait un assortiment comparable de de métiers de la construction : technicien en construction, plombier-gazier, mécanicien de machines fixes, technicien en carburants et en épuration de l'eau, technicien en génie construction, technicien des groupes électrogènes, technicien en réfrigération et des systèmes mécaniques, surintendant en construction et en entretien, commis et pompier. À la suite de la rationalisation des groupes professionnels liée à l'unification en 1968, la Branche du génie militaire comptait 14 groupes professionnels. Les changements apportés au fil des 40 années qui ont suivi ont réduit ce nombre à 13.

2. Les tableaux suivants indiquent les codes et les titres en vigueur de la structure des groupes professionnels militaires (ID SGPM) applicables à tous les groupes professionnels du génie.

Groupes professionnels militaires des officiers et des militaires du rang du GMC

ID SGPM	TITRE	ABRÉVIATION
00149	Pompier	POMPIER
00181	Génie	GÉNIE
00189	Génie construction	GC
00238	Technicien en géomatique	TECH GEO
00301	Technicien en réfrigération	TECH RÉFR
00302	Technicien en distribution électrique	TECH DE
00303	Technicien en groupes électrogènes	TECH GE
00304	Technicien en plomberie et chauffage	TECH PC
00305	Technicien en eau, produits pétroliers et environnement	TECH EPPE
00306	Technicien de la construction	TECH CONST
00307	Surintendant – Génie construction	SUR GC
00339	Sapeur de combat	SAP CBT
00370	Technicien en dessin et arpentage	TECH DA

Tableau 2A-1 Tableau des groupes professionnels du GMC

Nota : Les codes ID SGPM de la réserve sont les mêmes, exception faite de l'ajout du préfixe R (R00149 indique par exemple un pompier de la réserve).

ANNEXE B PRINCIPALES UNITÉS ET FORMATIONS DU GÉNIE

Unités et formation de la Force régulière

NOM DE L'UNITÉ	ENDROIT
1 ^{er} Régiment du génie de combat	BFC Edmonton (Alberta)
2 ^e Régiment du génie de combat	BFC Petawawa (Ontario)
5 ^e Régiment du génie de combat	BFC Valcartier (Québec)
4 ^e Régiment d'appui du génie	BFC Gagetown (Nouveau-Brunswick)
4 ^e Escadron de génie construction	BFC Cold Lake (Alberta)
1 ^{re} Unité d'appui du génie	BFC Kingston (Ontario)
Service de cartographie	Ottawa (Ontario)
École du génie militaire des Forces canadiennes	BFC Gagetown (Nouveau-Brunswick)
École de cartographie militaire	Ottawa (Ontario)
École des pompiers et de la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire des Forces canadiennes	BFC Borden (Ontario)
Groupe des opérations immobilières des Forces canadiennes (formation)	Toutes les installations des FAC
Unité des opérations immobilières (Pacifique)	Toutes les installations des FAC de la région
Unité des opérations immobilières (Ouest)	Toutes les installations des FAC de la région
Unité des opérations immobilières (Ontario)	Toutes les installations des FAC de la région
Unité des opérations immobilières (Québec)	Toutes les installations des FAC de la région
Unité des opérations immobilières (Atlantique)	Toutes les installations des FAC de la région

Tableau 2B-1 Unités de la Force régulière

Unités de la Force de réserve

NOM DE L'UNITÉ	ENDROIT
31 ^e Régiment de génie du combat (The Elgins)	St. Thomas (Ontario)
32 ^e Régiment du génie de combat	Toronto (Ontario)
33 ^e Régiment du génie de combat	Ottawa (Ontario)
34 ^e Régiment du génie de combat	Montréal (Québec)
35 ^e Régiment du génie de combat	Québec (Québec)
36 ^e Régiment du génie de combat	Shearwater (Nouvelle-Écosse)
37 ^e Régiment du génie de combat	St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
38 ^e Régiment du génie de combat	Winnipeg (Manitoba)

39 ^e Régiment du génie de combat	North Vancouver (Colombie-Britannique)
41 ^e Régiment du génie de combat	Edmonton (Alberta)
QG du 14 ^e Escadron de génie construction	Bridgewater (Nouvelle-Écosse)
143 ^e Escadrille du génie construction	Lunenburg (Nouvelle-Écosse)
144 ^e Escadrille de génie construction	Pictou (Nouvelle-Écosse)
91 ^e Escadrille du génie construction	Gander (Terre-Neuve-et-Labrador)
192 ^e Escadrille de génie construction	Aldergrove (Colombie-Britannique)

Tableau 2B-2 Unités de la Force de réserve

Nota : Le nom des unités de la Force régulière et de la Force de réserve qui ne sont plus en service actif peut être consulté dans les volumes I à III de *The History of the Royal Canadian Engineers/Canadian Military Engineers*.

ANNEXE C LE COLONEL COMMANDANT DU GMC

Anciens colonels commandants du GMC

Brigadier J. L. Melville, OBE, MC, ED, CD*	1962-1973
Colonel R. J. Carson, CD	1973-1978
Major-général G. H. Spencer, OBE, CD	1978-1982
Colonel M. C. Sutherland-Brown, DSO, CD	1982-1988
Colonel E. A. Ballantyne, CD	1988-1991
Major-général N. S. Freeman, CD	1991-1994
Major-général J. A. Stewart, CD	1994-1997
Brigadier-général A. C. Brown, CMM, CD	1997-2000
Brigadier-général T. H. M. Silva, CD	2000-2005
Major-général J. E. Woods, CD	2005-2008
Colonel R. K. St. John, OMM, CD	2008-2009
Brigadier-général R. W. DesLauriers, OMM, CD	2009-2015
Brigadier-général S. M. Irwin, CD	2015-

Tableau 2C-1 Anciens colonels commandants du GMC

Nota : Le brigadier Melville a été colonel commandant honoraire du Corps du Génie royal canadien de 1948 à 1962. Le titre du poste a été remplacé par « colonel commandant » le 20 septembre 1962 et le brigadier Melville a conservé cette fonction jusqu'en 1968. Il était si respecté qu'au moment de l'unification des trois éléments, il est resté colonel commandant jusqu'en 1973 durant l'évolution du Génie militaire canadien.

Cérémonie de passation des fonctions

1. La cérémonie de passation des fonctions de colonel commandant a normalement lieu à l'intérieur. Elle peut être modifiée pour avoir lieu à l'extérieur, à la discrétion du conseiller de la Branche et avec l'approbation du commandant des troupes du GMC participant à la cérémonie, et être adaptée aux circonstances.
2. **Arrivée.** Les invités arrivent avant le colonel commandant et son successeur désigné. Si c'est possible, et tout dépendant des circonstances, une garde de caserne du GMC est présente.
 - a. Le colonel commandant arrive en premier, reçoit le salut et s'adresse à la garde. À la suite du salut de départ, il entre dans le bâtiment. Le salut est le suivant : « À votre colonel commandant, ingénieurs saluez, présentez armes (ou saluez)! » Les unités de sapeurs structurées peuvent utiliser l'expression « Sapeurs saluez » en lieu et place de « Ingénieurs saluez », tout dépendant de la coutume locale.

- b. Le colonel commandant désigné arrive quelques minutes plus tard, il reçoit le salut et il peut inspecter la garde et s'y adresser. Le salut est le suivant :
« Ingénieurs saluez, présentez armes (ou saluez)! »
3. **Passation des fonctions.** Après la tenue des activités préliminaires connexes et une fois les invités et les dignitaires rassemblés, on s'assure que les verres ont été remplis et le conseiller de la Branche demande le silence et on procède à la cérémonie suivante.
 - a. **Présentations.** L'officier supérieur en service du génie, le colonel commandant, le colonel commandant désigné (et leur conjoint) et l'adjudant-chef du GMC sont invités à s'avancer et sont présentés.
 - b. **Toast au colonel commandant.** Le conseiller de la Branche remercie le colonel commandant au nom des membres du génie militaire. Les messages de la grande famille du GMC peuvent alors être lus. Le conseiller de la Branche conclut par un toast au colonel commandant en s'adressant à lui par son nom (p. ex. « Mesdames et messieurs, un toast en l'honneur de notre colonel commandant et de son épouse, à Norm et Norma Bailey »).
 - c. **Observations du colonel commandant.** Le colonel commandant peut s'adresser aux personnes présentes.
 - d. **Retour du fanion.** Aidé de l'adjudant-chef du GMC, le colonel commandant rend le fanion du colonel commandant à l'officier supérieur en service du génie, remettant ainsi le titre honorifique au GMC (de temps à autre, pendant la cérémonie, l'adjudant-chef du GMC peut tenir le fanion selon le besoin).
 - e. **Prestation du serment.** L'officier supérieur en service du génie ou le conseiller de la Branche invite le colonel commandant désigné à prêter serment.
 - f. **Présentation du fanion du colonel commandant.** Le GMC confère le titre honorifique lorsque l'officier supérieur en service du génie, assisté de l'adjudant-chef du GMC, présente le fanion au colonel commandant désigné.
 - g. **Signature des certificats.** Le colonel commandant et son prédécesseur signent les certificats de passation des fonctions. Le conseiller de la Branche et l'officier supérieur en service du génie signent alors en tant que témoins. Le certificat original est remis au colonel commandant et des exemplaires sont remis à son prédécesseur et au capitaine-adjudant du GMC à des fins de consignation.
 - h. **Remises à l'ancien colonel commandant.** L'adjudant-chef du GMC est invité à remettre en gage de souvenir l'ancien fanion à l'ancien colonel commandant et l'officier supérieur en service du génie remet un présent au conjoint de l'ancien colonel commandant. D'autres marques d'appréciation peuvent alors être remises.

- i. Toast en l'honneur du colonel commandant. En tant que dernière fonction officielle, l'ancien colonel commandant s'adresse au colonel commandant et conclut par un toast (p. ex. « Mesdames et messieurs, un toast en l'honneur de notre colonel commandant et de son épouse, à Douglas et Francis Bayonet »).
- j. Toast en l'honneur des membres du Génie militaire canadien. La première tâche du nouveau colonel commandant est de proposer un toast au GMC et, s'il le désire, d'ajouter quelques commentaires concernant l'événement. Bien qu'aucun discours officiel ne soit prévu, il est habituellement possible d'en faire un au cours des événements qui suivent. Cela peut se faire dans le cadre des remarques de fin de cérémonie ou du discours qui suit le dîner. Quoique le toast au GMC puisse prendre diverses formes, la réponse traditionnelle est un retentissant « Chimo! »
- k. Mot de la fin. Le conseiller de la Branche met fin à la cérémonie en priant les invités de s'avancer pour rencontrer les dignitaires.

Serment du colonel commandant du GMC

« Je, ... (nom au complet)... en présence du Tout-Puissant et en compagnie de mes pairs de tous les grades, en activité ou à la retraite, faisant partie de la famille des membres du Génie militaire canadien, accepte le titre honorifique de colonel commandant.

Je jure de promouvoir l'esprit de corps à l'échelle du Génie militaire canadien en rendant visite aux membres de la famille où qu'ils servent, en partageant leurs inquiétudes et en défendant leurs intérêts aux plus hauts niveaux.

Je jure de respecter le patrimoine inestimable des marins, des soldats et des aviateurs, des hommes et des femmes dont l'esprit innovateur permet de bâtir un Canada fort et prospère.

Je jure de promouvoir les institutions du Génie militaire canadien, de les conseiller sur les questions qui ont de l'importance pour le Génie militaire canadien et ses membres et d'assurer la liaison avec nos services, nos corps et nos associations alliés et affiliés.

J'accepte le présent titre avec une grande fierté envers les traditions du génie et les réalisations de générations de sapeurs dont les sacrifices et les activités, en temps de paix comme en temps de guerre, ont fait en sorte qu'ils se sont distingués, qu'ils ont fait honneur au génie et à leur pays.

J'accepte le présent titre avec humilité, en reconnaissant que le seul titre honorifique plus élevé du Génie militaire canadien est celui de notre colonel en chef, en l'occurrence Sa Majesté la reine Elizabeth.

J'accepte avec confiance l'excellence et l'esprit d'amitié de la famille du Génie militaire canadien. À cet effet, j'appelle les personnes présentes et, par leur entremise, tous les membres de la famille, à se joindre à moi, de corps et en esprit, et à m'appuyer dans l'exercice de mes nombreuses fonctions afin qu'ensemble nous poursuivions la destinée du Génie militaire canadien. Puissions-nous toujours rechercher l'excellence... Chimo! »

ANNEXE D CHEFS ET OFFICIERS SUPÉRIEURS DU GMC

CHEF DU GMC	
Brigadier-général S. M. Irwin, CD	2002-2005
Brigadier-général D. Benjamin CMM, CD	2005
Colonel J. M. C. Rousseau, CD	2005-2007
Colonel P. F. Wynnyk, OMM, MSM, CD	2007-2008
Colonel R. P. Testa, OMM, CD	2008-2009
CHEF DU GÉNIE MILITAIRE DES FAC	
Major-général D. Benjamin, CMM, CD	2009-2011
Major-général C. T. Whitecross, OMM, CD	2011-2015
Major-général K. McQuillan, OMM, CD	2015-2016
Major-général J. S. Sirois, OMM, CD	2017-
OFFICIER SUPÉRIEUR EN SERVICE DU GÉNIE	
Lieutenant-général L. G. C. Lilley, DSO, CD	1966-1970
Major-général G. H. Spencer, OBE, CD	1970-1972
Major-général N. C. Brown, DFC, CD	1972-1974
Major-général R. E. Ashton, CD	1974-1978
Major-général N. G. Trower, MBE, CD	1978-1979
Major-général N. S. Freeman, CD	1979-1982
Major-général J. A. Stewart, CD	1982-1985
Major-général D. M. Gray, CD	1985-1987
Major-général J. E. Woods, CD	1987-1990
Major-général J. L. Adams, CMM, CD	1990-1993
Brigadier-général D. W. Edgecombe, CD	1993
Major-général K. G. Penney, OMM, CD	1993-2003
Major-général E. S. Fitch, OMM, MSM, CD	2003-2006
Lieutenant-général J. C. M. Gauthier, CMM, MSC, CD	2006-2009
Major-général D. Benjamin, CMM, CD	2009-2011
Major-général J. M. C. Rousseau, CD	2011-2014
Lieutenant-général C. T. Whitecross, OMM, CD	2014-

Tableau 2D-1 Chefs et officiers supérieurs du GMC

Nota : Cette liste inclut seulement les officiers supérieurs en service du GMC qui ont exercé cette fonction depuis l'unification.

ANNEXE E

CONSEILLERS DE LA BRANCHE ET DIRECTEURS DU GMC

CO-CONSEILLERS DU SERVICE	
Bgén E. W. Henselwood, DSO, CD Avril 1969 – sept 1970	Lcol R. A. MacDiarmid, CD Sept 1967 – juin 1970
Bgén N. C. Brown, DFC, CD Sept 1970 – nov 1972	Col J. G. Forth, CD Juin 1970 – juin 1971
	Col R. M. Black, MBE, CD Juin 1971 – juin 1972
Mgén N. C. Brown, DFC, CD Nov 1972 – déc 1974	Col R. A. Powell, CD Oct 1972 – juil 1973
	Col L. J. O'Brien, CD Juil 1973 – juil 1974
Mgén R. E. Ashton, CD Déc 1974 – sept 1978	Col D. G. McLellan, CD Juil 1974 – juin 1977
Mgén N. S. Freeman, CD Sept 1978 – juin 1982	Col C. A. Lowry, CD Juin 1977 – juin 1980
	Col J. K. Matheson, CD Juin 1980 – août 1984
Mgén J. A. Stewart, CD Juin 1982 – juil 1985	Col D. H. Smith, CD Août 1984 – juil 1985
Mgén D. M. Gray, CD Juil 1985 – mai 1987	Col S. C. Dunbar, CD Août 1985 – déc 1986
	Col E. A. Everest, CD Déc 1986 – juil 1987
Mgén J. E. Woods, CD Juil 1987 – août 1989	Col A. J. Tattersall, CD Juil 1987 – nov 1988
	Col D. T. Carney, CD Nov 1988 – juil 1989
CONSEILLER DE LA BRANCHE	
Col C. R. Keple, CD	1989-1993
Col M. D. Lougher-Goodey, CD	1993-1996
Col E. S. Fitch, CD	1996-1999
Col M. E. J. Whitty, CD	1999-1999
Col J. K. Simpson, CD	1999-2002
Col J. D. R. Gervais, CD	2002-2004
Col J. K. Tattersall, CD	2004-2008
Col J. G. Wall, CD	2008-2009
Col W. R. Moore, CD	2009-2010
Col R. N. H. Dickson, CD	2010-2012
Col D. A. MacIsaac, CD	2012-2013
Lcol M. A. Gasparotto, MSM, CD (par intérim)	2013-2014
Col K. G. Horgan, CD	2014-2015

Col A. R. Jayne, CD	2015-2017
Col M. Gros-Jean, CD	2017-

Tableau 2E-1 Conseillers de la Branche du GMC

Directeur – Génie de l'Aviation	
Col N. S. Freeman, CD	1975-1978
Col J. A. Stewart, CD	1978-1979
Col J. R. Lines, CD	1979-1983
Col W. D. Johnston, OMM, CD	1983-1987
Col J. R. Fryer, CD	1987-1990
Col K. G. Penney, CMM, CD	1990-1994
Col M. C. Sweeney, CD	1994-1996
Col R. A. Thomas, OMM, CD	1996-1997
Col J. P. Y. D. Gosselin, CMM, CD	1998-2001
Col J. P. Y LeBlanc, CD	2001-2005
Col R. C. Baker, CD	2005-2008
Conseiller des groupes professionnels du génie construction/des pompiers	
Col R. C. Baker, CD	2008-2011
Col K. G. Horgan, CD	2011-2017
Col S. P. Lewis, MSM, CD	2017-
Directeur – Génie	
Col A. G. Hoyt, CD	1970-1972
Col L. P. Belanger, CD	1972-1975
Col J. K. Matheson, CD	1975-1979
Col D. H. Smith, CD	1979-1982
Col C. R. Keple, CD	1982-1986
Col J. D. Megill, CD	1986-1989
Col M. D. Lougher-Goodey, CD	1989-1991
Col R. K. St. John, OMM, CD	1991-1993
Col J. K. Simpson, CD	1993-1994
Col C. A. Lythgo, CD	1994
Col J. P. Lesperance, CD	1994-1996
Col S. M. Irwin, CD	1996-1999
Col S. B. Appleton, MSM, CD	1999-2002
Col K. C. McLeod, CD	2002-2003
Col M. G. Dussault, CD	2003-2004

Col F. A. Lewis, MSM, CD	2004-2006
Col J. S. Sirois, OMM, CD	2006-2009
Col R. N. H. Dickson, CD	2009-2010
Col J. G. Wall, CD	2010-2012
Col R. N. H. Dickson, CD	2012-2013
Directeur – Corps du génie royal canadien	
Colonel R. N. H. Dickson, CD	2013-2014
Colonel J. E. Goodman, CD	2014-2015
Colonel D. Basinger, CD	2015-

Tableau 2E-2 Directeurs du GMC

ANNEXE F ADJUDANTS-CHEFS DU GMC

Adjuc E. R. Storey, MMM, CD	Juil 1982 – nov 1982
Adjuc L. R. McBride, CD (par intérim)	Nov 1982 – juin 1983
Adjuc O. Kiltz, CD	1983 – 1985
Adjuc J. Gregoire, OMM, CD	1985 – 1988
Adjuc D. A. Neale, CD	1988 – 1991
PM 1 J. M. Daley, MMM, CD	1991 – 1995
Adjuc A. G. Hodgkinson, CD	1995 – 1999
Adjuc J. V. P. Lepage, MMM, CD	1999 – 2002
Adjuc K. B. C. Michaud, CD	2002 -2005
Adjuc J. H. R. P Ste-Marie, MMM, CD	2005-2007
Adjuc J. L. L. D. Gratton, CD	2007-2008
Adjuc P. M. P. Clot, CD	2008-2010
Adjuc K. P. Jones, MMM, CD	2010-2012
Adjuc K. A. Patterson, MMM, CD	2012-2015
Adjuc R. Swift, CD	2015-2017
Adjuc G. Simpkin, CD	2017-

Tableau 2F-1 Adjudants-chefs du GMC

ANNEXE G ASSOCIATIONS DU GMC

6^e Compagnie de campagne, anciens sapeurs du CRGC

Combat Divers Association

The Mappers Club

Pompiers

RCE Retired Sappers Association

Retired Sappers Reunion

Sappers Apprentices Reunion

Alberta RCE Sappers Club

Association des sapeurs retraités du Québec

Sapeurs à la retraite de l'Atlantique

Société historique de la BFC Chilliwack

Association du Musée du Génie militaire canadien

Institut canadien du génie militaire

Association du Génie militaire canadien

Pour communiquer avec l'un ou l'autre de ces groupes, voir <https://cmea-agmc.ca/contact-cmea-webmaster>.